



# ACFR Flash Infos

Edito :

- ♦ Bulletin ACFR
- ♦ Faits marquants Mars Avril Mai
- ♦ Activité aérienne
- ♦ Activités à venir
- ♦ Informations Aéronautiques
- ♦ Consignes pour la reprise des vols
- ♦ Recommandations

## Bulletin ACFR :

N'hésitez pas à donner votre avis et nous faire part de vos suggestions.

Parlez-nous de vos récits de voyage

## Faits marquants Mars / Avril / Mai 2020

### • La reprise des vols - c'est reparti...

Depuis le 11 mai, la reprise des vols a été rendue possible suite à la levée du confinement.

Au début, les vols se sont limités à des vols d'entraînement avec limitation des distances, à l'image du premier vol de reprise effectué à l'ACFR par Aurélien en double commande avec Stéphane.

Depuis le 2 juin, les vols dans l'Hexagone peuvent être repris.



**Nous vous rappelons que les vols sont soumis à des consignes sanitaires et de sécurité précises qui sont rappelées en page 6 de ce Flashinfos.**

**Il est clair que les conditions de reprise sont encore fragiles, que les consignes doivent être respectées et que chacun doit rester vigilant.**

Un Grand Remerciement :

- ♦ aux personnes qui se sont occupées du maintien en état de la Flotte et de l'Aéroclub pendant le confinement,
- ♦ aux Responsables Sol et personnes agréées qui ont assuré les permanences à partir du 11 mai et qui ont permis de redémarrer l'activité,
- ♦ aux personnes qui ont œuvré pour l'Aéroclub.

**Bons vols à tous.**

# Faits marquants : Retour en arrière avant le confinement

## • Un nouveau lâché à l'ACFR



Le samedi 7 mars 2020, Mathias BUBEL a été lâché par Stéphane CARRA sur DR 315

Félicitations Mathias !

## • Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire 2020

Juste avant le confinement lié au COVID 19, l'AGE et l'AGO se sont déroulées le samedi 07 mars 2020 avec 53 présents et représentés (35 présents) pour l'AGE et 56 présents et représentés (36 présents) 89 inscrits le jour des AG.

- Les Statuts et le Règlement Intérieur version 2020 ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés et sont applicables dès à présent.
- Le bilan financier et le budget prévisionnel 2020 ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés.
- Les équipes des vérificateurs aux comptes et de la commission de discipline ont été reconduites à l'unanimité des présents et représentés.
- L'équipe du Comité de Direction est reconduite à la majorité des présents et représentés.

L'évolution du prix des heures de vol pour l'année 2020 a été évoquée lors de l'AGO. Cette évolution a été décidée lors du CODIR du 25 février 2020 et applicable à compter du 08 mars 2020 :

| type avion | Prix  |    |       |
|------------|-------|----|-------|
| DR 315     | 130 € | CL | + 3 € |
|            | 130 € | BG | + 3 € |
| DR 480     | 168 € | KX | + 3 € |
|            |       | PV |       |
|            |       | RT |       |
| DH 251     | 153 € | LD | + 3 € |
| Double cde | 15 €  |    | + 5 € |

Pour plus de précisions, veuillez consulter le courriel ACFR\_secrtariat du 04 juin 2020 où vous trouverez les Statuts et RI version 2020 ainsi que les comptes-rendus des PV AGE et AGO. Bonne lecture !

# Faits marquants Mars Avril Mai 2020

## • Cours théoriques du samedi — Années 2019 - 2020

Les cours théoriques ont été suspendus suite au confinement. La reprise des cours pour cette session n'est pas envisagée.

Encore merci aux intervenants pour la qualité de leurs présentations.

## • Inscriptions 2020

- Pas de nouveaux inscrits depuis Février.

A fin Mai 2020, le nombre d'adhérents inscrits s'élève à **91** (dont 12 élèves-pilotes).

## • Evolution de la Flotte

### Vente du F-BRCL



Le 27 mai 2020, le F-BRCL a été vendu à un particulier.

Il ne fait donc plus partie de la Flotte ACFR. Il séjournera encore quelque temps dans notre hangar en attendant que le nouveau propriétaire lui trouve un emplacement.

### F-GORT :

Le F- GORT vient d'être équipé d'un nouveau moteur.

Un point positif du confinement est que l'immobilisation de l'avion pour ce changement moteur a été transparente pour l'activité aérienne.

### F- BSBG et Océanair :

Malheureusement, le site de Brétigny est toujours fermé depuis le confinement et, par conséquent, les travaux de rénovation et de construction sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

## • Activité Aérienne

Pour le mois de Mai 2020 : 54,26 h depuis le 11 mai.

**161,42 h pour l'année 2020.**

A ce jour, 44 pilotes sont autorisés à revoler ou ont volé en double commande avec instructeurs.

L'activité reprend doucement mais sûrement.

# Activités à venir

## • Le Jour Le Plus Long

Cette année, l'ACFR organise **en interne** « le jour le plus long (JLPL) » le **samedi 27 juin 2020**.

Pour le Jour le plus long, les vols se dérouleront de **8h** locale à **21h** locale. Le temps de vol d'un appareil ne pourra être supérieur à **13h**.

Les vols devront avoir une durée **minimale de 20 minutes**.

L'objectif est de faire voler les avions en continu et de totaliser un nombre d'heures maximum.

Les avions réservés pour le JLPL : LD, KX, RT, PV.

C'est aussi l'occasion de se retrouver, de partager un moment de convivialité et de déjeuner ensemble (chacun amène son déjeuner).

Réservez dès à présent vos créneaux horaires ainsi que l'avion sur lequel vous désirez voler auprès de Hugues Pasté : [hugues.paste@wanadoo.fr](mailto:hugues.paste@wanadoo.fr).

**Téléphone : 06 78 83 03 71**

Venez nombreux afin que cette manifestation soit un succès.

**Attention :** Cette journée sera conditionnée par les mesures gouvernementales qui seront prises le 22 juin 2020.

## • Voyage DGA

Le voyage DGA se déroulera du **6 au 13 septembre 2020**.

Le voyage est en cours d'élaboration et rien n'est figé. Toutefois, parmi les escales obligatoires :

La Ferme de Rebeyrotte.

Quelques escales possibles :

- ◆ Le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget avec un posé sur le terrain du Bourget,
- ◆ Escale à Thouars après le Bourget,
- ◆ Lorient , visite de Naval Group,
- ◆ GAP : Société Beringer.

A suivre ...

# Activités à venir

- Permanence des Responsables Sol

## MOIS DE JUIN 2020

Secrétariat : 01 69 23 74 22 – Etampes : 01 60 80 31 78

| DATES  | RESPONSABLES SOL |
|--------|------------------|
| LUN 01 | MERAT            |
| SAM 06 | DENONFOUX        |
| DIM 07 | NAVETTE          |
| SAM 13 | PASTE            |
| DIM 14 | COULEUVRAT       |
| SAM 20 | DUGAST           |
| DIM 21 | THEALLIER        |
| SAM 27 | PASTE            |
| DIM 28 | THEALLIER        |

**Vous aimeriez participer à la vie du Club ?**

**Nous recherchons des Responsables Sol.**

**Si vous êtes intéressés par cette activité de Responsable Sol, faites-le savoir auprès de Jacky : [dnxj@orange.fr](mailto:dnxj@orange.fr)**

# Consignes pour la Reprise des vols

**Les consignes vous ont été communiquées dans le Courriel du 8 mai 2020.**

**Ci-dessous des extraits concernant les consignes sanitaires et sécurité des vols :**

## 1. Sécurité sanitaire

- Chaque adhérent-e devra disposer de son propre Casque.
- Mettre un **Masque** (fourniture de l'adhérent-e) quand on n'est plus seul-e.
- Chaque adhérent-e apportera son gel hydroalcoolique ou des lingettes désinfectantes pour les mains : il est demandé qu'un lavage des mains soit effectué après chacune des étapes préparatoires au vol ou réalisées pour sa clôture. Il s'agit des actions amenant à des touchers de surface par exemple : poignées, boîte à clés, ordinateurs, etc...
- A l'issue de chaque vol, des actions de désinfection seront effectuées par le pilote pour l'intérieur et l'extérieur de l'avion. On s'attachera essentiellement au traitement virucide des « surfaces de contact ».

## 2. Sécurité des vols

- Avant toute reprise de l'activité aérienne, chaque adhérent-e prendra contact avec son instructeur référent. Le dialogue prendra en compte l'activité aérienne du pilote durant l'année écoulée et traitera des questions de prorogation de licence et de certificat médical (la procédure pour la mise à jour des dates de validité médicale et de licence sur Aeroinfo reste la même). La conclusion des échanges sera adressée au Responsable Pédagogique (RP : Pierre Fages) qui la transmettra au responsable qui confirmera ou non les réservations à venir (Christian Navette)

# Recommandations DGAC



## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Etampes, le 05 juin 2020

Direction des services de la Navigation aérienne

Direction des opérations

Services de la Navigation aérienne région parisienne

Organisme Orly – Aviation générale

Aérodrome d'Etampes-Mondésir

Nos réf. : SNA-RP/ORY/AG/ETAMPES/2020/073

Affaire suivie par : **Thierry NOTRY**

[thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr](mailto:thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. 01 60 80 95 63

## NOTE

A L'ATTENTION DE :

Mesdames, Messieurs les Usagers

Objet : survols à éviter.

Mesdames, Messieurs les usagers,

Comme chaque année, les beaux jours reviennent et nous pourrons enfin profiter prochainement du beau temps. Les riverains également attendaient ce soleil pour redémarrer les barbecues...

La reprise des vols a été soutenue suite au confinement et certains riverains commencent à se plaindre, notamment dans le secteur de Moulineux (village qui jouxte celui de Chalou-Moulineux, dans la vallée de la Chalouette, à l'ouest de l'aérodrome.

En complément de la carte VAC, afin de préserver la tranquillité des riverains de l'aérodrome d'Etampes-Mondésir et de permettre à chacun de ne pas empiéter sur les libertés des autres, je me permets de vous demander d'éviter le survol des zones que j'ai cerclées en rouge sur la carte ci-dessous. Le survol, en cheminant au-dessus de la vallée de la Chalouette reste également à éviter pour des questions de résonance sonores pour les habitations qui s'y trouvent.



Vous remerciant par avance.  
Cordialement,

Le Chef Circulation Aérienne  
Thierry NOTRY

# Recommandations DGAC

Extrait d'un courriel de Thierry NOTRY (Chef de la circulation aérienne Aéroport Etampes—Mondésir) :

- Il est nécessaire de prendre conscience que le bâtiment que j'ai cerclé de rouge au niveau de la gare de Guillerval est une copropriété de 6 logements.
- Il est nécessaire, dans la mesure du possible, de garder l'axe durant les décollages et atterrissages (éviter les altérations de route à cause des pistes parallèles).
- Il est nécessaire de rester vigilant par vent de secteur sud.
- Il est nécessaire de prévoir, dans la mesure du possible, des virages qui évitent le survol de cette zone d'habitations.

